



## Les agriculteurs agissent pour la qualité de l'eau !

### Prochaine campagne d'analyse des effluents les 9 et 15 mars 2022



#### Profitez de la prochaine campagne de ramassage des échantillons d'effluents près de chez vous :



- le **mercredi 9 mars** : échantillons à déposer à **Besançon** avant 10h, à **Tarcey** avant 11h, à **Valdahon** avant 12h, à **Roulans** avant 14h et à **l'Isle sur le Doubs** avant 14h30.
- le **mardi 15 mars** : échantillons à déposer à **Tarcey** avant 10h30, à **Valdahon** avant 11h, à **Houtaud** avant 11h30, au **Russey** avant 13h, à **Maïche** avant 13h30 et à **Belleherbe** avant 14h.

Collecte dans les locaux de **Conseil Elevage 25-90** ou de la **Chambre d'Agriculture**.



A votre disposition auprès de la **Chambre d'Agriculture** ou de **Conseil Elevage** :

- **Flacons à double fermeture + sachets zip d'emballage pour effluents liquides.**
- **Sachets seuls pour le fumier ou le compost.**
- **Fiches de renseignements à compléter**

#### Constituez l'échantillon au plus proche du chantier d'épandage :

Pour du fumier : **idéalement sur la parcelle au moment d'un épandage** ou dans la fumière ou au tas, dans ce cas veillez à prélever à plusieurs hauteurs et profondeurs, mélangez au moins 15 prélèvements pour obtenir environ 1 kg de fumier homogène et représentatif qui sera mis dans un sac de type congélation ou sachet zip.

Pour du lisier : **prélevez de préférence lors d'un chantier d'épandage sinon dans la fosse préalablement brassée** pour obtenir un produit homogène, puis prélevez à différentes hauteurs dans la fosse pour obtenir environ 1 litre de liquide à mettre dans un flacon en plastique.



**Les échantillons doivent être prélevés au maximum 24h avant la collecte et conservés au frais. Au-delà de ce délai il est impératif de les congeler.**



**Coût par analyse : 75 € HT** (collecte, envoi, analyse par le laboratoire et conseil agronomique).  
Renseignements : Didier Tourenne, Chambre d'Agriculture 25/90, au 03.81.65.52.93.

### **Radio Prairie du Groupe Herbe Franche Comté : saison 2 !**

Le Groupe Herbe de Franche-Comté a lancé en 2021 un podcast audio sur l'herbe, le pâturage et la gestion des prairies. Réalisé sous forme de dialogues et de questions-réponses, ce podcast vous permet de bénéficier chaque semaine des conseils de Luc Delaby (INRAe) et de spécialistes du pâturage et de la gestion des prairies.  
**Premier épisode de la saison 2 dès le 1<sup>er</sup> mars. Abonnez-vous !**

Ce podcast est disponible sur la chaîne Youtube du Groupe Herbe de Franche Comté  
(<https://www.youtube.com/channel/UCDU8brAMmEMYv7X0dQ9Lx9g> ou en via le QR code ci-contre).



## Épandages organiques en sortie d'hiver : valoriser vos euros !

La guerre en Ukraine accentue la tension sur les coûts de l'énergie et des engrais, qui subissaient déjà depuis octobre 2021 une flambée historique. Dans ce contexte, aucune unité de fertilisant ne doit être perdue par lessivage ou par volatilisation. Au cours actuel des engrais, une tonne de fumier représente un coût équivalent engrais de 20 €/T et un mètre cube de lisier 9 €/m<sup>3</sup>. Nous vous rappelons ci-dessous quelques repères agronomiques pour valoriser au mieux les effluents d'élevage... et limiter le recours aux engrais de synthèse.

**Pour les composts et les fumiers**, la période d'apport est moins importante que la fréquence. Des apports réguliers (tous les ans ou tous les deux ans) permettent d'améliorer le fonctionnement du sol et favorisent la minéralisation de l'azote au moment où les sols se réchauffent au printemps. Dans nos essais, les apports de fumier à l'automne donnent de meilleurs résultats que ceux apportés au printemps. Un délai plus long est nécessaire pour l'incorporation du fumier dans le sol des prairies par les vers de terre, puis pour que les micro-organismes du sol transforment l'azote organique en nitrates assimilables par les plantes. Avec les composts et les fumiers, les pertes par lessivage ou par volatilisation sont limitées.



### Quelle fertilisation au printemps sur les prairies ayant reçu du fumier cet automne ou cet hiver, ou qui reçoivent régulièrement du fumier ?

Dans la plupart des situations, une fois atteint le seuil des 200-250°C, un complément limité à 20 ou 30 kg N/ha sous forme d'engrais azoté ou d'effluent liquide (30 m<sup>3</sup>/ha de purin ou 15-20 m<sup>3</sup>/ha de lisier) suffit pour couvrir les besoins des prairies. Ce type de prairie ne justifie pas de recevoir des apports de phosphore ou de potasse sous forme d'engrais de synthèse. Si vous avez un doute sur les besoins PK de vos prairies, seule l'analyse des indices de nutrition iP iK, à réaliser sur un échantillon d'herbe courant mai, vous permettra de piloter précisément la fumure PK de vos prairies (dans le Doubs, 95 % des prairies sont bien pourvues en phosphore et 75 % des prairies sont bien pourvues en potasse).

**Pour les effluents liquides (et fientes de volailles)**, produits riches en azote à action rapide, **videz les fosses progressivement, mais pas avant d'avoir atteint le seuil des 200°C !** (voire 250°C pour les parcelles tardives ou mal exposées). **Pour ne pas perdre de l'azote lors des épandages, évitez :**

- + les apports par temps chaud et venteux qui favorisent pertes par volatilisation ammoniacale,
- + les apports trop précoces ou avant de fortes précipitations, favorables aux pertes par ruissellement ou par lessivage de l'azote.

Étalez les épandages selon la précocité des parcelles, l'utilisation des prairies (fauches ou pâture) et en intégrant un délai minimum de 5 semaines avant fauche à 6 semaines avant pâture. Une partie des effluents peut aussi être épandue après les foin pour les regains mais l'efficacité de l'azote à cette période de l'année est moins bonne, en particulier en cas de sécheresse ou de fortes chaleurs.

### Quelle fertilisation complémentaire au printemps sur prairies avec du lisier ?

Un apport de lisier au printemps correspond à environ 30 kg N disponible/ha (20 m<sup>3</sup>/ha x 2,5 kg N/m<sup>3</sup> = 50 kg N total/ha dont 60 % disponibles soit 30 kg N disponible/ha). Si la parcelle est régulièrement pâturée ou si elle a reçu du récément du fumier, cet apport est généralement suffisant. Sur les parcelles à haut potentiel (fauche, sols profonds,...) et sans apport récent de fumier, un complément de 20 à 30 kg N/ha sous forme d'engrais de synthèse peut se justifier. Une situation tendue sur les fourrages (chargement ou taux d'élevage élevés) est également une source de consommation plus importante d'intrants azotés !



Les pendillards permettent de limiter les pertes par volatilisation ammoniacale, de mieux valoriser le lisier et de limiter ainsi l'usage des engrais minéraux azotés.

### Seuil des 200°C ?



Pour connaître l'évolution du seuil des 200°C vous pouvez consulter le bulletin hebdomadaire de la Chambre d'Agriculture dans la Terre de Chez Nous ou sur la page d'accueil de notre site internet. 2022 est une année dans la moyenne des 40 dernières années, ni précoce, ni tardive, avec un seuil atteint le 21 février à Besançon, le 1er mars à 500 m d'altitude, prévu le 10 mars à 750 m, après le 20 mars à 850 m et courant avril en zone montagne.

La Chambre d'Agriculture vous accompagne dans la valorisation des effluents d'élevage :

Conseil en fertilisation et épandages : Didier TOURENNE au 03.81.65.52.93.

Plan d'épandage : Solène MOREAU au 03.81.49.71.04 ou Emilie GRAS au 03.81.65.52.71

Projets bâtiments : Pierre-Emmanuel JAVEL ou Guillaume GUERRY au 03.81.65.52.76.